Groupe Melkonian

H.E. António Guterres
Secrétaire Général Nations Unies
New York, NY 10017 USA

Aix en Provence, le 27 Juillet 2017

Objet: Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire-Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que notre Société soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence, mais aussi de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les objectifs de développement durable.

Nous fabriquons du matériel pour les travaux souterrains et avons été précurseurs dans les années 90 du recyclage d'engins usagés à neufs : Ce métier a été l'affirmation de notre contribution à la préservation de la planète.
En effet, il nous est apparu indispensable de créer une activité consistant à nettoyer les sous-sols miniers encombrés de matériels usagés pour les recycler et leur donner une seconde vie.
Plus récemment, afin de préserver la respiration en sous-sol et réduire les déchets de gaz, nous avons conçu les premiers engins électriques à batteries.

Nos bureaux d'études sont focalisés sur la préservation de notre planète et nous considérons être très actif dans la protection de l'environnement, le respect des droits de l'homme et la lutte contre toute corruption et c'est à ce titre que nous souhaitons adhérer à votre pacte.

Notre Société fera une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes.

Nous adhérons à la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes et dans le soutien de tous groupes de travail spécialisés créé par le UN Global Compact que nous pourrons aussi rejoindre ultérieurement.

Nous nous engageons à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et annuellement, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès du Global Compact.

Pôle d'Activités d'Aix les Milles – 158, rue Henri Bessemer – BP 60205 – 13796 Aix-en-Provence Cedex 3 – France
Tél. : +33 (0)4 42 53 53 00 – Fax : +33 (0)4 42 97 65 64 – info@melkonian.fr - www.melkonian.fr
SAS au capital de 20 410 000 € – SIRET 508 058 377 000 13 – N° Id TVA : FR78 508 058 377

Groupe Melkonian

Cette COP contiendra trois éléments :

1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes

2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

3. Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Nous sommes fiers d'adhérer à votre pacte et vous adressons nos respectueuses salutations,

Geneviève Melkonian
Présidente

Pôle d'Activités d'Aix les Milles – 158, rue Henri Bessemer – BP 60205 – 13796 Aix-en-Provence Cedex 3 – France
Tél. : +33 (0)4 42 53 53 00 – Fax : +33 (0)4 42 97 65 64 – info@melkonian.fr - www.melkonian.fr

SAS au capital de 20 410 000 € – SIRET 508 058 377 000 13 – N° Id TVA : FR78 508 058 377